RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conseil Territorial de Santé Seine-Saint-Denis

Compte rendu de la réunion du Bureau du jeudi 18 septembre 2025

ORDRE DU JOUR

- Démarche territoriale – Accès aux soins et Dr Junior
- Retour sur la réunion du jeudi 18 septembre avec les élus de Seine-Saint-Denis
- Préparation de la réunion plénière – Mardi 30 septembre 2025 à Montfermeil

I. Démarche territoriale – Accès aux soins et Dr Junior

- Présentation des nouveaux textes relatifs au statut du Dr Junior (étudiant en 4e année de médecine générale) – décret et arrêtés du 27 août 2025, ces textes étaient très attendus et ont fait l'objet de longues négociations entre le Gouvernement et les syndicats d'étudiants en médecine d'une part, les syndicats de médecins d'autre part.

  Ils créent :

- Un régime spécifique d'indemnités et de primes pour les docteurs juniors notamment lorsque le lieu de stage se trouve en zone d'intervention prioritaire. Il est précisé que les indemnités et primes qui s'ajoutent aux émoluments des docteurs juniors sont versées par le CHU de rattachement et non par le maitre de stage. Les patients ne versent pas d'honoraires au docteur junior.
- Les maîtres de stage bénéficient également d'indemnités et de primes prévues par les textes.

A cet égard, le texte ne fait aucune distinction selon que le maitre de stage est installé en ZIP, ZAC ou en QPV. Une prime est également prévue en cas d'exercice du docteur junior en période de garde (PDSA)

II. Retour sur la réunion du jeudi 18 septembre avec les élus de Seine-Saint-Denis

- La DD93 en accord avec la préfecture a mis en place un cycle de réunions des élus de Seine-Saint-Denis (maires, CD, CR, associations d'élus) afin de préparer l'arrivée en novembre 2026 des docteurs juniors en médecine générale.

La première réunion s'est tenue le 27 juin pour présenter le cadre général de la réforme de la 4ème année de médecine générale.
La deuxième réunion s'est tenue ce 18 septembre.
Les nouveaux textes relatifs au régime indemnitaire ont été présentés ainsi que la méthodologie du zonage médecins et le projet de zonage (ce point fera l'objet d'une discussion et d'un vote en plénière).
Les élus ont marqué un fort intérêt et posé de nombreuses questions notamment au regard de l'exercice des stages en centres municipaux de santé qui les concernent très directement.

Les membres du bureau ont demandé qu'à l'occasion de la plénière une présentation de l'évolution démographique de la médecine générale dans le département depuis 2022 soit effectuée.

III. Préparation de la réunion plénière – Mardi 30 septembre 2025 au 57 Bd de l'Europe, Salle Edith Piaf, Forum Léopold Sédar Senghor – Montfermeil (93370)

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de la reconstruction de l'hôpital du Raincy-Montfermeil par le maire-président du conseil de surveillance, M. Lemoine, la directrice générale du GHT GPNE, Mme Di Natale, le président de la Commission médiale du groupement, Dr Belenfant
2. Démarche territoriale : accès aux soins et Dr Junior puis retour sur les réunions territoriales
3. Avis sur le zonage des médecins
4. Bilan 2024 du Projet régional de santé 2023-2028
5. Questions diverses